

Où nous joindre ? CFPPA DE HYERES (VAR)

32, chemin Saint Lazare

83400 Hyères

Tél : 04.94.00.55.55 - Fax : 04.94.00.55.56

Site : www.agricampus.com

E-mail : cfppa.hyeres@educagri.fr

Une équipe à votre écoute
et à votre service.

A chaque demande
de formation,
une solution adaptée.



CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE PROMOTION AGRICOLES DE HYERES

Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche

Un enseignement professionnel sur 10 mois

sur une saison apicole de janvier à octobre



BPREA

Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole

Apiculture



Une miellerie

+ de 200 ruches

Orientation biologique

Un référentiel national
spécialisé en apiculture

De nombreux
intervenants
professionnels

30 ans d'expérience en formation apicole

Un contact privilégié avec la profession

Formation continue



OBJECTIFS

Assurer la conduite technique et économique d'une exploitation apicole.

MOYENS

Une miellerie
Un rucher de production
Un rucher pédagogique
Un laboratoire
Une salle d'analyse sensorielle

Une exploitation à but pédagogique

CONTENU

Travaux pratiques sur les ruchers, en miellerie, transhumances, visites d'exploitations, analyse sensorielle.

DUREE

La formation continue:

1200 heures en centre.

156 heures en entreprise.

METIERS

Ouvrier apicole
Responsable d'exploitation

CONDITIONS ADMISSION

1 an d'activité professionnelle à temps plein et également :

CAPA ou diplôme ou titre inscrit au RNCP

ou avoir suivi un cycle complet BEPA ou classe de seconde de l'enseignement secondaire

ou 1 an d'activité professionnelle en rapport avec le diplôme

ou 3 ans d'activité professionnelle dans un autre domaine si aucun diplôme.

et pour les 18-25 ans la copie de fiche de recensement

LA FORMATION

UCG 1 : Utiliser en situation professionnelle les connaissances et les techniques liées au traitement de l'information.

UCG 2 : Situer les enjeux environnementaux et sociétaux de l'agriculture.

UCP 1 : Elaborer un diagnostic global de l'exploitation agricole dans son environnement.

UCP 2 : Prendre en compte les dynamiques sociales et professionnelles de son territoire pour en devenir acteur.

UCP 3 : Gérer le travail dans l'exploitation agricole.

UCP 4 : Réaliser le suivi administratif et la gestion de l'exploitation agricole.

UCP 5 : Commercialiser les produits de l'exploitation agricole.

UCP 6 : Elaborer un projet professionnel.

UCT F : Conduire un atelier de production apicole.

UCT U : Conduire un atelier en vue de la multiplication du chepetel : production d'essaims et de reines.

UCARE proposées au centre

- Analyse sensorielle des miels
- Productions annexes (cire, pollen, gelée royale, propolis)

ADMISSION + DE 18 ANS.

Positionnements + motivations
devant une commission de professionnels

Possibilité hébergement et restauration

Dossier d'inscription à retirer au centre ou sur le site Internet